

Municipalité de Sainte-Rita

Sainte-Rita, le 16 novembre 2017

Luc F. Perreault / vice president Global Distribution
& Government Relations
Pelmorex Media Inc.

Objet : Demande d'appui CRTC

Monsieur,

Lors de la séance régulière du 13 novembre 2017, les membres du conseil municipal de Sainte-Rita ont résolu d'appuyer la demande de renouvellement de licence de radiodiffusion de Météo Média qui a été déposée auprès du CRTC incluant la distribution des services de base pour une période de sept ans au même tarif que depuis 1993.

Vous trouverez ci-joint l'extrait de résolution # 2017-11-13-13.

Si des renseignements s'avèrent nécessaires, n'hésitez pas à communiquer avec moi au (418) 963-2967.

Nous vous prions d'agréer, Monsieur, l'expression de nos sentiments les meilleurs.

Marguerite D. Michaud

Marguerite D. Michaud,
Directrice générale / secrétaire trésorière

2017-11-13-13

PROCÈS-VERBAL de la séance régulière du lundi 13 novembre 2017, tenue à la salle du Centre Multifonctions à 19h30, au 5, rue de l'Église Ouest à Sainte-Rita.

Sont présents :

Monsieur Michel Colpron	maire	
Madame Micheline Cyr Rainville	conseillère	au siège # 1
Madame Christine Charlebois	conseillère	au siège # 2
Monsieur Alain Rioux	conseiller	au siège # 3
Monsieur Blaise Gagné	conseiller	au siège # 4
Monsieur Alain Forget	conseiller	au siège # 5
Monsieur Danny Michaud	conseiller	au siège # 6

Les membres présents forment le quorum.

DEMANDE D'APPUI CRTC

ATTENDU QUE la municipalité de Sainte-Rita est sensible au rôle que MétéoMédia joue au niveau de la sécurité publique en diffusant des alertes, de l'information météo locale et de l'information environnementale;

ATTENDU QUE MétéoMédia aide les citoyens à mieux planifier leurs activités et à se protéger lors de situations nécessitant l'émission d'alertes publiques;

ATTENDU QU'une demande de renouvellement de licence de radiodiffusion de MétéoMédia a été déposée incluant la distribution des services de base pour une période de sept ans au même tarif que depuis 1993.


Il est proposé par Monsieur Alain Rioux

QUE la municipalité de Sainte-Rita appui la demande de renouvellement de licence de radiodiffusion de MétéoMédia qui a été déposée auprès du CRTC incluant la distribution des services de base pour une période de sept ans au même tarif que depuis 1993.

Adoptée

Vraie copie certifiée
Ce 16^{ième} jour de novembre 2017

Sous réserve d'approbation du procès-verbal


Michel Colpron, maire


Marguerite D. Michaud,
Directrice générale / secrétaire-trésorière